

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Le Conseil départemental, chef de file de la politique en faveur de l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Dans cette rubrique



Adulte en situation de handicap

- > AAH : ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS
- > PCH : PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP
- > FDCH : FONDS DÉPARTEMENTAL DE COMPENSATION DU HANDICAP

Accueil dans les EDeS
sur rendez-vous :



Enfant en situation de handicap

- > PCH : PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP
- > FDCH : FONDS DÉPARTEMENTAL DE COMPENSATION DU HANDICAP
- > AEEH : L' ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT ET SES COMPLÉMENTS
- > SESSAD : LES SERVICES D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE
- > SAFEP : LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL ET D'ÉDUCATION PRÉCOCE
- > SSEFS : LE SERVICE DE SOUTIEN À L'ÉDUCATION FAMILIALE ET À LA SCOLARISATION



Carte Mobilité Inclusion (CMI)

- > [EDeS](#) d'Apt : lundi de 9h 00 à 12h 00
- > [EDeS](#) Bollène : 2ème et 3ème lundi de chaque mois de 9h 00 à 12h 00
- > [EDeS](#) Carpentras "Graville" : 1er mercredi après-midi de chaque mois de 14h 00 à 17h 00
- > [EDeS](#) Carpentras "Lassonne" : 1er mercredi matin de chaque mois de 9h 00 à 12h 00
- > [EDeS](#) Cavaillon : mardi de 9h 00 à 12h 00
- > [EDeS](#) L'Isle sur la Sorgue : 2ème, 3ème, 4ème mercredi de chaque mois de 9h 00 à 12h 00
- > [EDeS](#) Orange : 4ème lundi, 1ème et 3ème mercredi de chaque mois de 9h 00 à 12h 00
- > [EDeS](#) Pertuis : jeudi de 9h 00 à 12h 00
- > [EDeS](#) Sorgues : 3ème mardi de chaque mois de 9h 00 à 12h 00
- > [EDeS](#) de Vaison-la-romaine : 2ème et 4ème mercredi de chaque mois de 9h 00 à 12h 00
- > [EDeS](#) de Valréas : jeudi de 9h 00 à 12h 00

Numéro vert : 0 800 800 579

[Courriel](#)



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09